

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

EDUCATION

01

ADMINISTRATION

03

NON DEFINIS

01

N° 2714

23 Décembre 2022

23 December 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 002</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 002 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES LOGICIELS DE LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPB-RGAE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001 DU 29 AOUT 2018
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/C/QC/DG/DAC/SMP/2022 DU 19/12/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°006/C/QC/DG/DAC/SMP/2022 DU 19/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CAMAIR-CO/CIPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001 DU 29 AOUT 2018
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 49</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 49 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/SIC/2022 DU 19 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA CITE SIC DE ROUMDE ADJIA/GAROUA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/D/QC/DG/DAC/SMP/2022 DU 19/12/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°006/D/QC/DG/DAC/SMP/2022 DU 19/12/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CAMAIR-CO/CIPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**7**

**Reference** [02/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 19 DECEMBRE 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE COTATION N° 02/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 19 DECEMBRE 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 17-01-2023

**8**

**Reference** [N°20/0017](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°20/00178

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**9**

**Reference** [021/DCE/SIC/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISE N°021/DCE/SIC/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA CITE SIC DE ROUMDE ADJIA/GAROUA.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 19-01-2023

**10**

**Reference** [21/22/DCO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°21/22/DCO/SDCC/CIPM DU 21/12/2022POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 19-01-2023

**11**

**Reference** [ADDITIF N° 002](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 002 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATQUES POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**12**

**Reference** [00075/AONO/MINHDU/CIPM/2022 DU 14 DECEMBRE 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00075/AONO/MINHDU/CIPM/2022 DU 14 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DANS LA VILLE DE GAROUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 10-01-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">28/C/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/P-AKGA/ CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REHABILITATION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">29/C/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°09/AONR/P-AKGA/ CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA FORMATION-CHANTIER-ECOLE-PRODUCTION AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONR/CAY5/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CAY5/CIPM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 19/12/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHÉ D'ESSOS II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	19-01-2023

## PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

ADDITIF N° 002 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES LOGICIELS DE LA  
REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSITAIRE DU 4EME RGPH-RGAE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

**AU LIEU DE** : Les plis seront ouverts le **20 Décembre 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

**LIRE** : Les plis seront ouverts le **29 Décembre 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 23 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

## MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ADDITIF N°001 DU 29 AOUT 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle informe les candidats intéressés par l'Appel d'Offres National Ouvert WO11/MINEFOP/CIPM/2018 pour la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment R +- 2 avec sous-sol sur le site de la rue CEPER que le dépôt des offres initialement prévu **le vendredi 31 août 2018** est reportée au **vendredi 07 septembre 2018** aux mêmes heure et lieu.

**NB: LE RESTE SANS CHANGEMENT**

YAOUNDE le 29 Aout 2018

Le *MINISTRE*

**PEREVET Zacharie**

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

COMMUNIQUE N°006/C/QC/DG/DAC/SMP/2022 DU 19/12/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATION OUVERT N° 005/AONO/ CAMAIR-CO/CIPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (Camair-C COMMUNIQUE :**

Par Decision N°006/D/QC/DG/DAC/SMP/2022 du 19/12/2022 l'entreprise ci-apres, ete retenue comme Attributaire de la Lettre-Commande relative a l'Appel d'Offr susmentionne :

Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'execution
Camair-Co	POLYCLINIQUE MARIE-O' Impasse n° 1 Bali BP 1568 Douala Tel : 675 34 28 90/233 42 85 14 Email : <a href="mailto:polycliniquemarieo@yahoo.fr">polycliniquemarieo@yahoo.fr</a>	31 978 000	Douze (12) mois

Elle est par consequent invitee a prendre attache avec les services competents de la Cameroc Airlines Corporation (Camair-Co), en vue de la finalisation du dossier y afferent. /-

*DOUALA le 19 Décembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***ELLA NGUEMA Jean Christophe***

## MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ADDITIF N°001 DU 29 AOUT 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle informe les candidats intéressés par l'Appel d'Offres National Ouvert WO11/MINEFOP/CIPM/2018 pour la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment R +- 2 avec sous-sol sur le site de la rue CEPER que le dépôt des offres initialement prévu **le vendredi 31 août 2018** est reportée au **vendredi 07 septembre 2018** aux mêmes heure et lieu.

**NB: LE RESTE SANS CHANGEMENT**

YAOUNDE le 29 Aout 2018

Le *MINISTRE*

**PEREVET Zacharie**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 49 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°011/ASMI/SIC/2022 DU 19 AOUT 2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (BEAT) OU DES GROUPEMENTS DE CABINET D'ARCHITECTURE ET BUREAU D'ETUDES TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA CITE SIC DE ROUMDE ADJIA/GAROUA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

Les Entreprises ou groupements d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°D'ORDRE	ENTREPRISES OU GROUPEMENTS D'ENTREPRISES	NOTE TECHNIQUE SUR 100	RANG	DECISION
01	GROUPEMENT EC <sup>2</sup> -TYGA SOLUTIONS BP :1075 YAOUNDE	100	1 <sup>er</sup>	Pré-qualifié
02	GROUPEMENT ARCHIDIA-LE COMPETING BP :233 YAOUNDE	99	2 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
03	PRISMA SARL BP :15553 YAOUNDE	99	2 <sup>eX</sup>	Pré-qualifiée
04	CABINET INGENIEURS ASSOCIES SARL BP :2719 YAOUNDE	98	3 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
05	GROUPEMENT INSERBAT INNOV ENGINEERING GROUP BP :13069 YAOUNDE	96	4 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
06	INTEGC BP:11088 YAOUNDE	91	5 <sup>e</sup>	Pré-qualifiée

Les entreprises ou groupements d'entreprises non retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.



# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**DECISION N°006/D/QC/DG/DAC/SMP/2022 DU 19/12/2022 PORTAT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CAMAIR-CO/CIPM/2022 DU 08 NOVEMBRE 2022 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut general des entreprises publique  
Vu le Decret N°2006/293 du 11 septembre 2006 fixant la creation de la nouvelle comp aerienne du Cameroun « Cameroon Airlines Corporation (CAMAIR-Co) » ;  
Vu le Decret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les \*les communes applicable Marches des entreprises publiques ;  
Vu le Decret N°2021/026 du 19 Janvier 2021 portant nomination du Directeur General Societe Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) ;  
Vu les Resolutions du Conseil d'Administration de Camair-Co completant le N°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les regles communes applicables aux Marche! entreprises publiques ;  
Vu [l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2022 du 08/11/2022, pour la souscription par la Camair-Co d'une police d'assurance multirisques professic pour le compte de son Personnel Navigant ;  
Vu la proposition d'attribution formulee par la Commission Interne de Passation des Ma (CIPM) de Camair-Co reunie en sa session du 21 Novembre 2022 ;  
Vu le Proces-Verbal de negociations du 13 Decembre 2022. DECIDE :

**Article 1 :** L'entreprise ci-apres designee, est retenue comme attributaire du Marche relatif a l'Appel susmentionne :

N° du Lot	Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Dela d'execu
Lot Unique	Camair-Co	POLYCLINIQUE MARIE-O' Impasse n° 1 Bali BP 1568 Douala Tel : 675 34 28 90/233 42 85 14 Email : <a href="mailto:polycliniquemarieo@yahoo.fr">polycliniquemarieo@yahoo.fr</a>	31 978 000	Douze (S mois)

**Article 2:** La presente Decision sera sign& et communiquee partout oa besoin sera. /-

DOUALA le 19 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ELLA NGUEMA Jean Christophe**

## MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS DE COTATION N° 02/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 19 DECEMBRE 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
57 25 107 03 390000 361410

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget-programme 2023, le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, **un Avis de Cotation pour l'entretien et la maintenance des ascenseurs de l'immeuble abritant les services centraux** de son département ministériel.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Avis de Cotation portent sur l'entretien et la maintenance ainsi que la fourniture des pièces de rechange.

Quatre (04) ascenseurs, dont deux (02) ascenseurs de marque OTIS et deux (02) de marque SODIMAS en tenant compte des prestations ci-après :

#### **A. Prestations normales minimales : Obligations imposées par la réglementation :**

Présence permanente dans l'immeuble aux heures ouvrables, d'un technicien du prestataire ;

Le dépannage et l'entretien des ascenseurs (cabine, gaine, machinerie) : visites périodiques d'entretien ainsi que l'examen semestriel des câbles et essai annuel du parachute ;

Le contrôle régulier du bon fonctionnement des appareils : dépannage ou intervention en cas d'arrêt ou de fonctionnement défectueux des appareils ;

Le nettoyage annuel de la cuvette, de la machinerie et de la partie supérieure de la cabine ;

Les réparations et le remplacement des pièces usées par le fonctionnement des appareils (dans la cabine, la gaine ; la machinerie...);

L'assistance aux utilisateurs en cas d'accident.

#### **B. Services supplémentaires :**

Ils consistent en :

- L'entretien préventif par la vérification de l'appareillage électrique et des organes mécaniques selon un programme établi à l'avance, le but étant d'effectuer les opérations nécessaires (réglages, remplacement des pièces etc.) pour prévenir d'éventuelles pannes et anomalies ;

- des visites spéciales dans l'année, des installations dont deux (2) sommaires et une (01) complète, avec production d'un rapport de visite par les Ingénieurs qualifiés ;

- des dépannages ou interventions en cas d'urgence les jours ouvrables, dimanches et jours fériés sans discontinuité de 08h à 20h.

#### **C. Prestations spéciales :**

Réparation des afficheurs de niveau, des revêtements du sol, du téléphone et de la sonnerie de détresse dans tous les appareils ;

Exercices pratiques de manœuvres de secours en présence des services compétents de la DRFM/MINESEC ;

Vérification du bon fonctionnement de la sonnerie d'appel et des afficheurs ;

Changement des cartes mères des ascenseurs A et B (SODIMAS et OTIS).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **FCFA TTC 20 000 000** (Vingt millions de Francs).

#### 4. Allotissement

Cette prestation n'est constituée que d'un seul lot.

#### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine d'entretien et de la maintenance des ascenseurs.

#### 6. Financement

Les prestations objets de la présente Consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINESEC de l'Exercice **2023**, sur la ligne d'imputation : **57 25 107 03 390000 361410**.

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère des Enseignements Secondaires, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics**, bâtiment « **C** » porte **813**, Tél. 222 23 43 59, dès publication du présent Avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Ministère des Enseignements Secondaires, **Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bâtiment « C » porte 813, Tél. : 222 23 43 59, dès publication du présent Avis**, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **F CFA 50 000 (cinquante mille)**, représentant les frais d'achat du Dossier.

#### 9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé au Ministère des Enseignements Secondaires, **Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bâtiment « C » porte 813**, au plus tard le **17/01/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention suivante :

*« AVIS DE COTATION N°02/DC/MINESEC/CIPM/2022 DU 19 DECEMBRE 2022 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

#### 10. Delai de Livraison

Le délai maximal d'exécution est de **douze (12) mois (Janvier-Décembre 2023)**. A compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de l'exécution des prestations.

#### 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.

Les offres devront être chiffrées en Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et en Toutes Taxes Comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

#### 12. Ouverture des Plis

Les offres seront remises à l'adresse sus indiquée et dépouillées le **17/01/2023 à 14 heures** au Ministère des Enseignements Secondaires dans la salle des Conférences, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESEC, en présence des soumissionnaires dûment mandatés ayant une parfaite maîtrise du Dossier.

## 13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

### A/ Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme 48 H après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non respect du délai d'exécution ;
- Non respect des obligations sociales vis-à-vis de ses salariés sur les contrats fournies comme références (Justificatifs de paiement) ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ;
- Non respect des effectifs de personnel définis dans le DC ;
- Non satisfaction de 5/7 critères essentiels.

### B/ Critères essentiels :

- Présentation générale des offres ;
- Références de l'entreprise dans les prestations similaires ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens logistiques ;
- Méthodologie et organisation du travail ;
- Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande (LC et CF) paraphés et signés à la dernière page, avec mention « lu et approuvé » ;
- Capacité financière de 15 000 000 (Quinze millions) FCFA délivré par une banque de première ordre agréé par le MINFI.

Les critères essentiels sont soumis à des minima dont le détail est donné dans le Règlement de la Cotation(Piece1)  
Cette évaluation se fera de manière binaire (**oui** ou **non**),avec un minimum acceptable d'au moins **5 oui / 7** de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

## 14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura proposé l'offre jugée la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Consultation, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 4 oui / 5 des critères essentiels.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Ministère des Enseignements Secondaires - **Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics bâtiment « C » porte 813, Tél. 222 23 43 59.**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Pour la CONAC : 1517.

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le *MINISTRE*

**NALOVA LYONGA**

## MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N°20/00178

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES  
Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Groupement TROPFEN ENGINEERING SARL/GIM SARL, B.P : 13 208 Douala, a été retenu comme adjudicataire du Marché résultant de l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/MINESUP/CIPM/2020 du 21 avril 2020, pour l'alimentation en énergie électrique du Centre National de Supervision du Réseau Interconnexion (CNSRIC) des Universités de Yaoundé.

Les montants y afférents sont de 44 664 612 (quarante-quatre millions six cent soixante-quatre mille six cent douze) FCFA hors taxes et de 53 262 550 (cinquante-trois millions deux cent soixante-deux mille cinq cent cinquante) FCFA toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de quatre (04) mois.

A cet effet, le Mandataire du TROPFEN ENGINEERING SARL/GIM SARL est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juillet 2020

Le **MINISTRE**

**FAME NDONGO Jacques**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISE N°021/DCE/SIC/CIPM/2022 DU 21 DECEMBRE 2022  
POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS  
IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA CITE SIC DE ROUMDE  
ADJIA/GAROUA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent dossier de consultation des entreprises fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°011/ASMI/SIC/2022 du 19 Août 2022 pour la pré-qualification des bureaux d'études architecturales et techniques (BEAT) ou des groupements de cabinet d'architecture et bureaux d'études techniques pour le Contrôle et la Surveillance des travaux de réhabilitation de certains immeubles du patrimoine SIC et la construction d'une clôture à la cite SIC de Roumdé Adjia/Garoua.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations attendues concernent le Contrôle et la Surveillance des travaux de réhabilitation de certains immeubles du patrimoine SIC et la construction d'une clôture à la cite SIC de Roumdé Adjia/Garoua. **Les prestations concernent un seul lot reparté sur trois sites ainsi qu'il suit :**

### Site 1

Réhabilitation des immeubles H, I, K, P et Q de la  **cité SIC Roumdé Adjia/Garoua** ;  
Travaux de construction de la clôture autour de la cité SIC de Roumdé Adjia/Garoua.

### Site 2

Réhabilitation des immeubles Xpair, X impair, Ypair et Yimpair de la  **cité SIC de la Cité verte** ;  
Réhabilitation partielle du réseau de collecte des eaux usées de la zone basse.

### Site 3

Réhabilitation d'immeubles de la  **cité SIC de Kotto**-Immeubles Dpair et D impair : R+3 jumelés ;  
Réhabilitation de 27 logements de la  **cité SIC de Middle farm/Limbé** : A01 ; A02 ; A05 ; A06 ; A08 ; A10 ; A11 ; A12 ; A13 ; B02 ; B04 ; B05 ; B07 ; B09 ; B10 ; B11 ; B12 ; B13 ; B14 ; B15 ; B17 ; B18 ; B19 ; B20 ; B21 ; B22 ; B23.

La consistance de ces travaux se décline comme suit :

### Pour les travaux de réhabilitation :

Travaux préparatoires ;  
Réalisation de l'alimentation d'eau potable en apparent ;  
Remplacement des tuyaux EU/EP défectueux ;  
Remplacement des portes ;  
Travaux de menuiserie métallique ;  
Travaux de maçonnerie ;  
Application de peinture ;  
Remise en état du réseau d'assainissement.

### Pour la construction de la clôture :

Travaux préliminaires (études complémentaires, installation etc...) ;  
Travaux de fondation pour la clôture ;  
Travaux d'élévation de la clôture ;  
Menuiserie métallique.

De manière spécifique, les quatre missions qui seront confiées au Prestataire sont les suivantes :

- Mission I : Examen de la conformité du dossier d'exécution de l'Entrepreneur ;
- Mission II : Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) ;
- Mission III : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier (OPC) ;
- Mission IV : Assistance aux Opérations de Réception

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de la réalisation des prestations est de : **Soixante Quinze Millions (75 000 000) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les prestations se constituent en un lot unique et couvrent les trois sites suivants :

#### **Site 1**

Réhabilitation des immeubles H, I, K, P et Q de la cité SIC Roumdé Adjia/Garoua ;  
Travaux de construction de la clôture autour de la cité SIC de Roumdé Adjia/Garoua.

#### **Site 2**

Réhabilitation des immeubles Xpair, X impair, Ypair et Yimpair de la cité SIC de la Cité verte ;  
Réhabilitation partielle du réseau de collecte des eaux usées de la zone basse.

#### **Site 3**

Réhabilitation d'immeubles de la cité SIC de Kotto-Immeubles Dpair et D impair : R+3 jumelés ;  
Réhabilitation de 27 logements de la cité SIC de Middle farm/Limbé : A01 ; A02 ; A05 ; A06 ; A08 ; A10 ; A11 ; A12 ;  
A13 ; B02 ; B04 ; B05 ; B07 ; B09 ; B10 ; B11 ; B12 ; B13 ; B14 ; B15 ; B17 ; B18 ; B19

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à :

### 6. Financement

Les prestations objets de la présente Consultation des Entreprises sont financées par le budget de la SIC des Exercices 2022 et suivants sur les lignes d'imputation budgétaire N°23 10 12 00 - 23 10 13 00 - 23 10 14 00.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation des entreprises peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Dossier de Consultation, à la Cellule des Marchés, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm), E-mail : [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm), face immeuble T. BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation des entreprises peut être retiré, à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone: 222 23 01 59, web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm), E-mail : [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm), face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** dans le compte CAS ARMP/BICEC.

### 9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. Elles devront être scellées et cachetées, et déposées contre décharge dans le registre des offres de l'ARMP à la Cellule des Marchés sus énoncée **au plus tard le 19 Janvier 2023 à 13 heures précises**, heure locale, et devront porter la mention :

**DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 021/DCE/SIC/CIPM/2022 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION CERTAINS IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA CITE SIC DE ROUMDE ADJIA/GAROUA**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de sept (07) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **Pièce N° 12** du DCE, valable pendant Cent Vingt jours (120) jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Le montant de la caution de soumission est d'Un Millions Quatre Cent Huit Mille Trois Cent Quarante Trois (**1 408 343**) **Francs CFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier de consultation des entreprises sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation des entreprises, entraînera le rejet de l'Offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du Dossier Administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de Consultation des Entreprises.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des Offres Administratives et Techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celles des Offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu la Note Technique minimale.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le **19 Janvier 2023** à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC dans la Salle de Conférences de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm), E-mail : [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm), face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La séance d'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des Offres fixée dans le Dossier de Consultation des Entreprises.

Celles des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les Soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt (80) points sur cent (100)

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Dossier Administratif incomplet (absence d'une pièce requise) ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de Caution de soumission ;
- Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique ;
- Absence d'inscription à l'ordre du Chef de Mission ;
- Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations ;
- Absence de déclaration sur l'honneur ou tout autre document qui montre que le soumissionnaire n'a pas été défaillant sur les trois (03) dernières années ou n'a pas abandonné un chantier dont il avait la charge.

### Les critères essentiels



Le Dossier Technique sera évalué sur cent (100) points et selon les sous critères ci-après :

N° d'Ordre	Critères	Note (en points)
1.	Référence du consultant	27 points
1.	Compréhension des TDR	3 points
1.	Méthodologie d'exécution des prestations	10 points
1.	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	45 points
1.	Matériels et équipements	12 points
1.	Présentation générale de l'offre	3 points

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPCE. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est fixée à **80/100 points**.

#### 15. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **qualité-coût** (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DCE.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

La note financière **NF** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** : le montant de la proposition la Moins-disante, sa note financière finale sera prise égale à 100 points.

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées, à partir de la note financière et de la proposition la Moins-Disante, par la formule :

**Fm** est égale à la proposition financière la moins disante

**F** le montant de la proposition considérée.

Le Soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée, sera déclarée adjudicataire du Marché.

#### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché, au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation des entreprises et qui dispose des capacités technique et financière requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, et dont la note finale est celle la plus élevée, mieux-disant

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ou à la Direction des Programmes et Projets de la SIC, sise à la Direction Générale de la SIC, Rue 510, Avenue de l'Indépendance, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, web site : [www.sic.cm](http://www.sic.cm), E-mail : [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm), face immeuble T. BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Décembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°21/22/DCO/SDCC/CIPM DU 21/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 15 000 000 D'ÉTIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une Demande de cotation pour la fourniture d'un lot de 15 000 000 d'étiquettes pour le conditionnement du Diamaoor à la SODECOTON

### 2. Consistance des prestations

La présente cotation consiste en la fourniture d'un **lot de 15 000 000 d'étiquettes pour le conditionnement du Diamaoor à la SODECOTON**

### 3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **70 000 000 FCFA**.

### 4. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

### 5. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2023**

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **70 000 FCFA** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de Demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

## 7. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 19/01/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°21/22/DCO/SDCC/CIPM DU 21/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

## 8. Delai de Livraison

La fourniture objet de la Demande de cotation devra être livrée en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **60 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 9. Cautionnement Provisoire

N/A

## 10. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 19/01/2023 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°21/22/DCO/SDCC/CIPM DU 21/12/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 15 000 000 D'ETIQUETTES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) sur le modèle de soumission signé.

## 11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 19/01/2023 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunions à la Direction Générale de la SODECOTON.

## 12. Critères d'évaluation

N/A

## 13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de Demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

## 14. Durée Validité des Offres

N/A

## 15. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

*GAROUA le 20 Décembre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

## PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N° 002 A LA DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES  
INFORMATIQUES POUR LA REVISION DE LA CARTOGRAPHIE CENSAIRE DU 4EME RGPH-RGAE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS ET DE LA LISTE RESTREINTE**

**AU LIEU DE : - A Messieurs les responsables des structures ci-après : GENESIS SARL; M.P.I UR MULTI SERVICES SARL; MUCOTECH SARL.**

- Les plis seront ouverts le **20 Décembre 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

**LIRE : A Messieurs les responsables des structures ci-après : ETS TECH-CENTER ; MAX-A TECHNOLOGIE SARL ; DJIMY TECHNOLOGIE SERVICES.**

- Les plis seront ouverts le **27 Décembre 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 23 Décembre 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00075/AONO/MINHDU/CIPM/2022 DU 14 DECEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DANS LA VILLE DE GAROUA (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour **la réalisation des études techniques en vue de l'entretien de la voirie, des réseaux divers et autres équipements du site de recasement de Lowel dans la ville de Garoua (en procédure d'urgence).**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent, en un lot unique, en la réalisation des études d'ingénierie comprenant les missions ci-après :

Mission 0	Démarrage des études
Mission 1	Etudes préliminaires
Mission 2	Etudes d'Avant-Projet Sommaire
Mission 3	Etudes d'Avant-Projet Détaillé et cadre de gestion environnementale et sociale

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations s'élève à **90 000 000 (quatre-vingt-dix millions) FCFA TTC** et est réparti comme suit  
- Tranche ferme : 50 000 000 F CFA ;  
- Tranche conditionnel : 40 000 000 F CFA.

## 4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et d

## 6. Financement

Les études objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, exercices 2022 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales présentavis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres

## 9. Remises des offres

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement  
Dans ce grand, on trouvera trois sous-plis répartis comme suit :

- Un sous-pli contenant l'offre administrative et technique en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies) chacun ;
- Un sous-pli contenant l'offre financière en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ;

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique.  
En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier de l'appel d'offres, le Soumissionnaire doit remettre  
**l'offre du candidat concerné.**

*NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB (une pour l'offre administrative et technique et une autre pour l'offre financière).*

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies.  
**LONGKAK-Yaoundé (bâtiment de couleur beige aux balcons rouges), au plus tard le 10 JANVIER 2023 à 13 heures, heure locale.**

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00075 /AONO/MINHDU/CIPM /2022 D'APPEL D'OFFRES »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **[10 JANVIER 2023 à 13 heures, heure locale]**.  
Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :  
Format PDF pour les documents textuels ;  
JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **dix (10) mois repart**

- Cinq (05) mois pour la tranche ferme ;
- Cinq (05) mois pour la tranche conditionnelle ;

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la tranche concernée.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement impérieusement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérieusement produites en originaux ou en copies certifiées. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis.

## 13. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10 janvier 2023 au plus tard à 14 heures** précises.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu le droit de soumissionner.

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;

- Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire con
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
- N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :

- Formation : BAC+5 en Génie Civil, Architecture ; ou Urbaniste inscrit à l'Ordre professionnel ;

- Expérience Générale : ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;

- Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de chef de mission dans au moins un (01) projet d'études similaire ou de voiries

- Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en dispo
- Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (soit 70 sur 100 points) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Omission d'une pièce de l'offre financière ; (Soumission ; BPU ; DQE ou SDPU)
- J. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;
- Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.
- Absence de l'offre financière témoin ;
- N'avoir pas exécuté une étude de planification urbaine au cours des 3 dernières années d'un montant supérieur ou égal à

### 2. Critères essentiels

A – Méthodologie /20

B – Références justifiées du soumissionnaire /30

C – Personnel d'encadrement /40

D – Matériel /10

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent

## 15. Attribution

Le consultant sera choisi par la **méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites d

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-ap

$$N_g = [70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}] / 100$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres sou

$$N_f = (100 \times F_m) / F$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remis

## 17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaine
2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 67
3. **Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien v**
4. Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

**PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU**

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°08/AONO/P-AKGA/CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA REHABILITATION D'UNE CLOTURE AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus cité ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°23/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 15 novembre 2022, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
01	<b>ETS KN SERVICES</b>  <b>B.P: AKONOLINGA, Tél : 655 445 501</b>	<b>9 998 740 FCFA</b>	<b>9 998 740 FCFA</b>	<b><u>Délai de réalisation:</u> Trois (03) mois.</b>  <b><u>Lieu d'exécution :</u> Akonolinga</b>  <b><u>Obs.</u> :1<sup>er</sup> rang et Offre évaluée la moins disante</b>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

AKONOLINGA le 17 Novembre 2022

Le PRÉFET

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

**PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU**

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°09/AONR/P-AKGA/ CDPM-NM/2022 DU 27 SEPTEMBRE 2022, POUR LA FORMATION-CHANTIER-ECOLE-PRODUCTION AU CENTRE DES METIERS DES TRAVAUX PUBLICS D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU (PROCÉDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus cité ;

Vu la lettre de proposition d'attribution N°24/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 08 décembre 2022, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
01	<b>BET NGUE ET FILS</b>  B.P: 34 439 YAOUNDE, Tél : 677 46 77 83	19 974 375 FCFA	19 974 375 FCFA	<b>Délai de réalisation:</b> Trois (04) mois.  <b>Lieu d'exécution :</b> Akonolinga  <b>Obs. :</b> 1 <sup>er</sup> rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la Lettre-Commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

AKONOLINGA le 15 Décembre 2022

Le PRÉFET

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

## COMMUNE DE YAOUNDE V

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CAY5/CIPM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 19/12/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHÉ D'ESSOS II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME**

### **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Maire de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ème, Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National restreint pour la REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHÉ D'ESSOS II.

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont détaillées dans les Termes de Références.

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **TTC Trente millions (30 000 000) francs CFA.**

### **4. Allotissement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont à lot unique.

### **5. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets ou Bureau d'Etudes Techniques de droit camerounais sélectionnées à la suite de l'**Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/CAY5/SMP/2022 du 18/08/2022 et dont les noms figurent dans le tableau ci-après :**

N°	SOUSSIONNAIRES	CONTACT
01	CIME SERVICES SARL	BP : 15482 Yaoundé Tel : (237) 222 23 41 75
02	ERE DEVELOPPEMENT	BP : 11487 Yaoundé Tel : 222 23 25 94
03	CARFAD	BP : 30588 Yaoundé Tel : (237) 222 31 08 92

N.B : Les groupements entre les Bureaux d'Etudes pré qualifiés ne sont pas autorisés.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget FEICOM/CAY5, Exercice 2022 et suivant.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5** sis au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble siège à ESSOS.

## 8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA, à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

## 9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées au plus tard le **19/01/2023** à 13 heures au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.

Elles devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CAY5/CIPM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 19/12/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SOMMAIRE DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EXPLOITATION DU MARCHE D'ESSOS II, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ème.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** ; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des Offres.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **19/01/2023** à 14 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAY5 à la salle des Actes, sis au 1<sup>er</sup> étage.

L'ouverture des Offres se fera en deux (02) temps.

#### a. Premier temps :

**L'ouverture des Offres administratives et techniques** se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

#### b. Deuxième temps :

**A l'issue de l'analyse des Offres administratives et Techniques, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions**, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en **capacité technique supérieure ou égale à quatre-vingt points sur cent (80/100)**.

Seul un **représentant** par soumissionnaire peut assister à cette séance.

### 14. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la CIPM ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées, documents et éléments scannés (**la CIPM et Le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Offre technique incomplète ;
- Absence dans l'Offre technique d'une rubrique « méthodologie et planning des prestations » ;
- Non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'Offre financière ;
- Offre financière incomplète.

#### Critères essentiels

Les Offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'Offre	05 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, méthodologie et le Planning d'activités et de mobilisation du personnel)	20 points
C		

Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires



05 points





D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	05 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	60 points
F	Logistique à mettre en place	05 points
<b>TOTAL</b>		<b>100 points</b>

**Méthode de sélection du Prestataire**

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

**$Ng = 80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}$**

**100**

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

**$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$**

**F**

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du Marché.

**15. Attribution**

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des Offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune.

YAOUNDE le 19 Décembre 2022

Le MAIRE

**BALA Augustin**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**